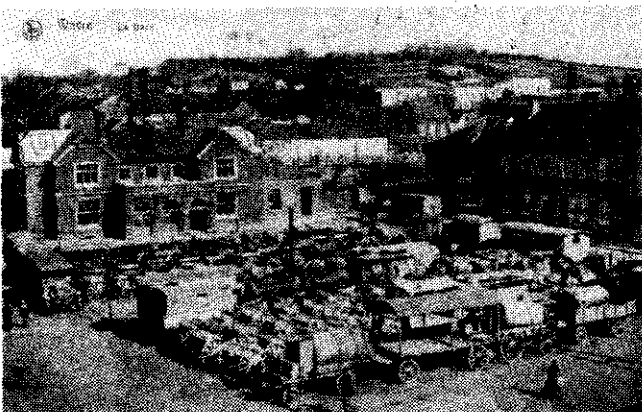


CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.



N° 209

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN
24, RUE HAUTE
1300 WAVRE

O C T O B R E I 9 8 6

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Cher ami collectionneur,

Chère amie collectionneuse,

Certain de l'intérêt que vous apportez à la recherche de nouvelles pièces pour vos collections, et, afin de vous permettre d'étendre vos relations en matière d'échanges, le comité du "Club philatélique de Wavre" a décidé d'organiser une

XIIe GRANDE JOURNEE D'ECHANGES

spécialement réservée à tous ceux qui collectionnent les timbres-poste; les cartes postales illustrées; les monnaies; les points Artis-Historia, Soubry, Delhaize...; les chromos Liebig, Jacques, Côte d'Or....

Cette journée d'échanges aura lieu le dimanche 19 octobre de 9 h à 18 H en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Wavre.

La réservation des tables pour cette journée peut se faire dès à présent à l'adresse suivante : Guy OTTEN, rue Haute, 24, 1300 WAVRE (Tél 010/22.25.12). La réservation ne sera effective qu'après versement du montant de la location (150 Frs par mètre) au Compte 799-5356202-58 de Guy Otten, Wavre.

Il y aura moyen de se désaltérer et de se restaurer sur place : Bières - Cerveoise du Maca - Café - Coca-Cola- Limonades - Sandwiches - Gaufres - Chips

Dans le but d'un succès certain, plusieurs centaines d'invitations sont lancées. De plus, deux affiches spéciales ont été imprimées et largement diffusées.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, cher ami collectionneur, chère amie collectionneuse, en notre entier dévouement.

L E C O M I T E

Waver, postdatum

Beste vriend verzamelaar,
Beste vriendin verzamelaarster,

Zeker van de blijvende belangstelling welke U toont aan het opzoeken van nieuwe exemplaren voor uwe verzameling, en, ten einde U toe te laten uw relaties in ruilverband uit te breiden heeft het komitee van de "Club philatélique de Wavre" besloten een

G R O T E . R U I L D A G te organiseren.

Speciaal voorbehouden aan alle verzamelaars van postzegels; prentkaarten; munten; Anrtis-Historia, Soubry, Delhaize punten; Liebig, Jacques, Côte d'Or chromos....

Deze ruildag gaat door op zondag 19 Oktober van 9 tot 13 U, in de feestzaal van het stadhuis te Waver. De bespreking der tafels voor deze ruilbeurs kan vanaf heden worden afgesloten aan het volgen adres : Guy Otten, rue Haute, 24 1300 WAVRE (010/22.25.12). Het bespreken der tafels zal als effectief worden beschouwd na storting van het uurbedrag (150 Frs per meter) op Rekening 001-0023801-15 van Guy Otten, Wavre.

Eet- en drinkgelegenheid kan terplaats bekomen worden : Bier - Cerveise du Maca - koffie - Coca-Cola - Limonades - Sandwiches - Wafels - Chips...

Met het doel aan deze ruildag een bijzondere succes en luister te geven werden henderde uitnodigingen verspreid.

Twee affiches werden gedrukt en talrijk verspreid.

Wij wijzen er uw aandacht op dat de ingang gratis zal zijn.

Met de hoop U te mogen ontmoeten op omze ruilbeurs wensen wij U, beste vriend verzamelaar, beste vriendin verzamelaarster, hartelijk welkom.

H E T K O M I T E E

L E M O T D U P R E S I D E N T
oo

Le C.O.B. nouveau est arrivé !

Comme chaque année, et fidèles au rendez-vous, les catalogues nouveaux sont arrivés. Puisque dans notre cercle c'est le catalogue Officiel qui est le plus utilisé, examinons en détail la cuvée 87.

Trois critiques essentielles en compulsant l'enfant de la Chambre Professionnelle des Négociants en Timbres-poste.

La première, la disparition, espérons-le temporaire, de la spécialisation sur les "Epaulettes et Médaillons". C'était une étude fort utile aux collectionneurs et cela permettait au C.O.B. d'être autre chose qu'une simple nomenclature de timbres.

Deuxième reproche : puisque l'on continue à maintenir les timbres des anciennes colonies, pourquoi détailler timbre par timbre la cote des émissions du Zaïre et du Ruanda, alors que l'on ne cote que par série complète celles du Burundi ? Est-ce parce que ces derniers ne sont pas "produits" par la firme belge Campo-Rodan pour ne pas là citer, que cette discrimination existe ? Poser la question, c'est y répondre.

Enfin, dernière critique, pourquoi s'obstiner à ignorer les timbres sur lettres ? La mode actuelle est de plus en plus tournée vers l'Histoire postale et la Marcophilie. C'est ce qu'ont bien compris les éditeurs des catalogues Zumstein (Suisse) Michel (Allemagne) Cérés et Yvert & Tellier (France). Les auteurs du catalogue officiel belge sont-ils moins experts que leurs collègues étrangers ?

Venons-en aux points positifs. Ils sont également au nombre de trois.

Primo, la qualité technique quasi irréprochable de l'ouvrage avec une reproduction fidèle des couleurs et une diminution de l'épaisseur qui le rend d'autant plus maniable.

Deuxième satisfaction, le prix reste inchangé (395 Frs) mais qui peut encore être acquis à un prix moindre par l'intermédiaire des cercles. C'est une performance qu'il faut souligner et un investissement (?) quasi nul en rapport avec les services qu'il peut rendre.

Enfin, et c'est ce qui nous importe le plus, le réajustement des cotes. Terminée la baisse de ces dernières années, au contraire une légère reprise avec une moyenne générale de 4 à 5 % de hausse pouvant atteindre 10 à 20 % pour certaines séries. C'est ce que nous avions prévu en fin de saison et nous pensons que ce vent d'optimisme ne fera que se confirmer dans les mois à venir.

En résumé, un bon outil de travail pour les philatélistes et qui pourrait tendre vers la perfection si l'on tenait compte dans l'avenir, des remarques émises plus haut.

H U B E R T H A V R E N N E

N.B. Une erreur à noter dans le C.O.B. 87
page 21 N° 182 lire 100 50 12
au lieu de 100 150 240

W A V R E , un peu d'histoire
oo

WAVRE (Wavera superior) dont la première mention remonte à 1050, était à l'origine un domaine comtal.

Au début du XIIe siècle, le duc de Brabant y installa un seigneur local, qui fit construire son château et sa ferme seigneuriaux entre le coteau des Hayettes et le prieuré bénédictin.

Le domaine des Templiers, concédé par le duc vers 1136-1140, le domaine de Bilande, concédé en 1173, une partie du Sablon, le Grand Cortil et la ferme de Lauzelle, concédés par le duc à l'abbaye d'Affligem à la fin du XIe siècle, échappaient à la compétence du seigneur.

Au cours du XIIe siècle, la population s'accrut comme partout en Europe et des défrichements importants furent effectués depuis la chaussée de Bruxelles jusqu'à l'Hosté et vers Stadt ainsi que Bilande.

La ville, située au carrefour des grands chemins Bruxelles-Namur et Nivelles-Louvain, devint le centre commercial de la région. Des marchés hebdomadaires s'y tinrent le mercredi et le samedi de chaque semaine. Une classe bourgeoise apparut, mentionnée pour la première fois en 1209. Celle-ci obtint du duc de Brabant, avec l'accord du seigneur, une charte de franchise selon le droit de Louvain, délivrée le 23 avril 1222. Dès le XIVe siècle, des foires annuelles se tenaient les 8 et 22 septembre aux alentours du prieuré de Basse-Wavre et sur les prés de l'Herbatte. Elles furent gratifiées de privilèges par Marie de Bourgogne et son mari Maximilien d'Autriche en 1480 et 1481. Le 8 mars 1489, les troupes de Maurice de Saxe, lieutenant de Maximilien, pillèrent et incendièrent la ville révoltée.

A partir de 1560, la ville subit les contrecoups des guerres de religion. Elle fut incendiée en 1586, 1592 et 1594.

En 1604, la garnison espagnole mutinée pilla et incendia la cité. La peste la ravagea en 1624 et 1628. Les habitants infectés devaient se réfugier dans des cabanes sises auprès de l'Ermitage, situé en contre-bas du Bois de Beumont.

De 1666 à 1710, la ville souffrit des ravages causés par les guerres de Louis XIV. Le 28 avril 1695, un incendie fortuit la détruisit presque entièrement. En 1714, un nouvel incendie la ravagea.

Le XVIIIe siècle fut une longue période de paix. Les habitations se multiplièrent autour du Grand Cortil, au Sablon et entre la Dyle et la rue de Nivelles. On appela ce nouveau quartier le Faubourg Saint-Jean.

Les Carmes s'installèrent à Wavre en 1655 et construisirent leur couvent à l'emplacement de l'Hôtel de Ville actuel. Ce couvent fut fermé le 7 janvier 1797.

Les Récollets, succédant aux Bénédictins qui avaient ouvert un collège d'humanités en 1656, ouvrirent un nouveau collège dans la rue du pont en 1661. Ils construisirent leur couvent de 1670 à 1673 sur un pré situé dans la rue de Nivelles et qui leur avait été donné par Pierre Clarboets, greffier de Wavre. Le wavrien Jean-Baptiste Boucqueau fut primus de l'Université catholique de Louvain en 1765.

La Révolution brabançonne agita fortement la ville. Les waviens constituèrent un cors de volontaires. Sous la Révolu-

tion, la ville devint le centre d'un canton administratif. L'église paroissiale fut fermée de septembre 1797 à 1803. La chasse de Basse-Wavre avait été mise en lieu sûr en 1794. Les wavriens la récupérèrent en 1805.

Le 18 juin 1815, la ville fut le théâtre de violents combats entre les troupes de Brouchy et l'arrière-garde prussienne de Blücher. En septembre 1830, des volontaires wavriens participèrent aux combats de Bruxelles contre les Hollandais.

En 1855, la ville fut reliée par chemin de fer à Louvain, Ottignies, Charleroi, Nivelles et Manage. En 1887, une ligne vicinale la relia à Jodoigne et une autre à Waterloo en 1897. La route Overijse-Wavre fut pavée de 1768 à 1770 et prolongée jusqu'à Lauzelle de 1780 à 1785. Le pavé fut continué jusqu'à Namur sous le régime hollandais. Les routes vers Nivelles, Perwez et Louvain par Hamme-Mille, furent construites en 1838 et 1846.

Sur le plan de l'enseignement, un collège archiépiscopal fut créé en 1839 dans les bâtiments de l'ancien prieuré de Basse-Wavre. Un athénée fut ouvert vers 1851 dans l'ancien couvent des Carmes. Il émigra vers le Champ Sainte-Anne en 1955. Les Soeurs de la Providence de Peltre ouvrirent un pensionnat pour jeunes filles en 1881 et les Frères des Ecoles chrétiennes, une école pour garçons en 1898.

De 1914 à 1918, la ville subit l'occupation ennemie. Novembre 1918 amena la libération et la paix. En 1930, la célébration du centenaire de l'indépendance nationale fut marquée par la visite du duc de Brabant et de la princesse Astrid. En 1936, la route de Bruxelles-Namur fut déviée par la ruelle du Crucifix et le carrefour du Fin-Bec.

Mai 1940 ramena l'invasion. La ville fut le centre d'une bataille entre les Allemands et les Alliés, du 13 au 17 mai. Le centre avait été détruit par un violent bombardement de l'aviation allemande.

Les 4 et 5 septembre 1944, la ville fut le théâtre de combats de retardement entre les Anglais et les arrière-gardes allemandes. Elle fut libérée le 5 septembre au soir.

La reconstruction dura quinze ans. Un carillon est installé dans la tour de l'église. Le parc Houbotte est rendu accessible au public. On y construit le monument aux martyrs wavriens et l'on y place la cloche de l'église, datant de 1696.

En 1954, le "Jeu de Jean et Alice" fut créé. Il rémémore l'octroi des franchises communales en 1222. Il fut encore joué en 1958 et 1972. Il le sera encore les 28, 29, 30 et 31 mai 1987 pour fêter le 50e anniversaire du Syndicat d'Initiative de Wavre.

L'année suivante, la ligne de chemin de fer Ottignies-Louvain passant par Wavre fut électrifiée.

En 1961, le prince Albert et la princesse Paola inaugurèrent l'Hôtel de Ville reconstruit.

L'année suivante, la liaison Wavre-Bruxelles est assurée par une autoroute à quatre bandes, l'E 40, laquelle a été portée sur le tronçon Wavre-Bruxelles à deux fois trois bandes en 1979.

Durant les années 1970, le développement urbanistique de Wavre est impressionnant. Les quartiers de Chèremont, du Grand Tour, des Chauweres, de Lauzelle et de l'Orangerie furent lotis. Les immeubles à appartements s'élevèrent au Parc des Saüles et au Centre sportif.

Le 1er janvier 1977, la Ville de Wavre a fusionné avec les communes de Limal et de Bierges pour former la nouvelle entité de "Wavre" qui compte un peu plus de vingt-six mille habitants.

En 1977, l'ancienne caserne des pompiers, rue des Combattants a été abattue. Sur son emplacement, l'association des commerçants de Wavre y a aménagé un vaste parking de près de trois cents places. Aujourd'hui ce parking est géré par la Ville de Wavre.

La spécialité locale est la tarte au storé (fromage blanc). Une confrérie fondée en 1972, tombée aujourd'hui en léthargie, avait pour but de promouvoir cette spécialité gastronomique. Depuis la mi-juin 1984, les wavriens et leurs visiteurs peuvent déguster une nouvelle bière artisanale "La Cervoise du Maca", brassée suivant des méthodes artisanales. Ces deux spécialités seront présentes lors de la Journée d'échanges !!!

A U D R A P E A U B E L G E S.P.R.L.			
Marchand-Tailleur			
Confections pour hommes et jeunes gens			
rue Haute, 24 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12			
C A F E D E L A P A I X			
Cercle d'échecs			
Club philatélique		Deux salles pour réunions	
Union des fanfares			
place A. Bosch, 42 1300 WAVRE Tél 010/22.34.96			
Pour toutes vos assurances et prêts			
Pour votre épargne			
BRIGITTE LORGE-LADRIELLE ET MARCEL LADRIELLE			
rue du Chemin de Fer, 15 1300 WAVRE Tél 010/22.23.28			
Ouvert de 9 à 12 H et de 13 à 16 H sauf le samedi sur rendez-vous			

PETITES ANNONCES			
oooooooooooooooooooo			
Recherche anciennes cartes postales illustrées de WAVRE et MELLET			
Recherche pièces de monnaie courante de Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Tristan da Cunha, Turks et Caïcos, Corée du Nord, Qatar et Tokelau			
Recherche un journal de chaque pays du monde			
Recherche recueil de poésie "Hôtel Bourgeois" de Maurice Carême			
Recherche chromos Chocolat Jacques "Races humaines" N° 3 - 7 - 17 - 21 - 24 - 37 - 80 et 86			
GUY OTTEN, rue Haute, 24 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12			

Malgré tout le travail qu'occasionne l'organisation de la Journée d'achanges du 19 octobre, le comité a décidé de maintenir la réunion normale du troisième jeudi du mois. Donc, prochaine réunion du club : jeudi 16 octobre à partir de 19 H 30 au local habituel "Café de la Paix", place du Sablon à Wavre.

Réalisations inter-membres à partir de 20 H 15 (pages 8, 9 et 10). Les lots sont exposés à partir de 19 H 30.

M. P. Jottard distribuera les nouveautés.

Tombola gratuite et ~~tombola~~ payante animées par Joseph Hoeyenbrugge et Claude Gilbeau.

Lots de la tombola payante

Belgique N° 1032-36 Général Patton	1150 xxx
Belgique BF 9 Basilique de Koekelberg	800 xxx
Belgique N° 1509 Alunissage	180 xxx
Belgique N° 1470-73 + 1505-07 Zoo Anvers + Culturelle	100 xxx
Belgique N° 1785-88 Solidarité 1975	100 0
Belgique N° 1491 + 1499 Postphila 69 + Mgr Scheppers	80 xxx
Belgique N° 1492-95 + 1499 Unicef 69 + Mgr Scheppers	80 xxx
Belgique N° 1454-55 + BF 44 Croix-Rouge + Postphila	80 xxx
Liechtenstein N° 387 + 388 (2) sur lettre	24 FF 0
Allemagne occidentale N° 201	10 FF 0

ASSEMBLEE GENERALE
oooooooooooooooooooo

L'assemblée générale statutaire du club aura lieu le jeudi 18 décembre prochain. Nous aimerions pour la réalisation inter-membres de cette assemblée pouvoir présenter des lots de valeur. C'est ainsi que ne seront pas en considération pour cette réalisation que des lots dont la cote se monte à 350 francs belges ou 55 francs français minimum. Même si vous n'avez que deux ou trois lots qui répondent à ces conditions, n'hésitez pas à les présenter. Les lots seront acceptés jusqu'au jeudi 4 décembre.

ASSIDUITE RECOMPENSEE
oooooooooooooooooooo

A l'issue de la réunion du mois de septembre, trente membres avaient déjà récupéré la moitié de leur cotisation, suite à cinq présences mensuelles aux réunions du club. D'autre part, quatorze membres ont dès à présent droit au souper aux moules de janvier-février prochain.

REALISATIONS INTER MEMBRES
DU JEUDI 16 OCTOBRE 1986

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
1	Belgique	743-47	xxx	800	320		
2		807-10	xxx	525	200		
3		810 A	xxx	1100	440		
4		823-25	xxx	750	300		
5		827-31	xxx	4000	1600		
6		892-97	xxx	3100	1240		
7		900-07	xxx	2700	1080		
8		912-17	xxx	1750	700		
9		927-29	xxx	5000	2000		
10		938-40	xxx	1750	700		
11		943-45	xxx	3250	1300		
12		1073 (2)	xxx	4500	1800		
13		432	xxx	4500	1800		
14		434; 529; 531; 572; 833; 848	xxx	995	225		
15		741-42	xxx	1425	550		
16		751-55	xxx	2800	1120		
17		791	xxx	2250	950		
18		814-22	xxx	2800	1120		
19		868-875	xxx	2400	960		
20		908	xxx	150	60		
21		925	xxx	300	90		
22		930-37	xxx	2400	960		
23		979-985	xxx	1500	500		
24		995	xxx	450	150		
25		1006-07	xxx	6000	2400		
26		1030	xxx	150	45		
27		1075	xxx	600	240		
28		1188-90	xxx	150	50		
29		PA 25	xxx	350	140		
30		PA 10-11	xxx	725	220		
31	Luxembourg	660-67; 672-77; 691-96	xxx	45	100		
32		471-72	xxx	62,5	120		
33	France	300-05	xxx	125	200		
34		1120-41	xxx	155	400		
35		1146-60	xxx	124,5	320		
36		1166-71	xxx	100	260		
37		1172-97	xxx	157	400		
38		1203-29	xxx	163	415		
39		1236-80	xxx	418	1000		
40		1281-1324 (année 1961)	xxx	390	975		
41		1325-42	xxx	70	175		
42		1344-67	xxx	297	770		
43		1368-1403 (1963 complet)	xxx	240	620		
44		1423-67	xxx	141	320		
45		Belgique	114	xxx	1450	700	
46			118-21	xxx	355	175	
47			122	xxx	11750	5500	
48			280a	xxx	220	100	
49	317-24		xxx	9250	1500		
50	329 (4)		xxx	80	40		
51	653-60		xxx	75	35		
52	701-09		xxx	165	50		
53	918-23		xx	1700	600		
54	1029		xxx	65	30		
55	1147-49		xxx	400	190		
56	1153-58		xxx	475	225		

2e

No Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
57	Belgique	1163-68	xxx	700	340		
58		BF 30	xxx	9000	4200		
59		914 A carnet	0	3000	1200		
60		Pubs 19	xxx	300	150		
61		Pubs 59-62	xxx	530	250		
62		Pubs 66 avec tête-bêche interpanneaux	xxx	5650	2500		
63	Zaire	1200-07	xxx	380	130		
64		1231-38	xxx	700	200		
3e 65	Congo belge	196 A; 197-202	xxx/0	69	28		
66		203-08	0	360	145		
67		209-13	xx	1100	440		
68		214-24	0	425	170		
69		225-27	0	65	26		
70		228-67	0	325	130		
71		268-69	xxx	110	44		
72		270-73	xx	380	150		
73		274-76	xxx	55	22		
74		277-95	xx	1200	500		
75		Belgique	Carnets 88-89	xxx	275	130	
76			Carnets 812-813	xxx	80	40	
77			Carnets 815-815	xxx	80	40	
4e 78		Belgique	292C/292 G	xx	1500	600	
79	292C/292 G		0	900	400		
80	292 H		0	60	25		
81	333-34		xx	350	140		
82	404-384		xx	250	100		
83	407-09		xx	240	100		
84	458-65		xx	300	120		
85	484-87		xx	100	40		
86	504-11		xx	1500	600		
87	556-67		xx	300	120		
88	613-14		xx	100	40		
89	879 non phosph		xx	500	200		
90	1278-80; 1287-89		xxx	60	30		
91	BF 7 oblitérat 1er jour		0	750	300		
92	BF 35		xxx	70	35		
93	BF 38		xxx	225	110		
94	BF 37		xxx	200	100		
95	BF 38	xxx	70	35			
96	BF 40 (1363-64)	xxx	80	40			
5e 97	Belgique	471-77	xxx	1800	900		
98		631-638	xxx	340	170		
99		641-46	xxx	270	130		
100		653-60	xxx	75	35		
101		697-98	xxx	120	55		
102		701-09	xxx	165	75		
103		710-5 + 713A	xxx	600	280		
104		716-24	xxx	180	90		
105		737-42	xxx	1550	730		
106		743-47	xxx	850	425		
107		748-50	xxx	195	90		
108		751-55	xxx	3000	1475		
109		773-80	xxx	1850	925		
110		787-91	xxx	2800	1400		
111		798-806	xxx	375	185		
112		807-10	xxx	550	260		
113		810 A	xxx	1150	575		
114		811-812	xxx	245	118		

Lot N°	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
115	Belgique	813	xxx	110	55	
116		823-25	xxx	750	375	
117		832-33	xxx	260	125	
118		842-44	xxx	1050	525	
119		849-69	xxx	1000	425	
120		876-78	xxx	1550	775	
121		880-91	xxx	16000	7500	
122		908	xxx	150	75	
123		927-29	xxx	5000	2400	
124		946-61	xxx	7250	3625	
125		955-60	xxx	1600	800	
126		961-63	xxx	500	250	
127		964-66	xxx	325	160	
128		969-70	xxx	130	65	
129		973-78	xxx	1600	800	
130		979-85	xxx	2650	1325	
131		986 (4)	xxx	100	45	
132		987-89	xxx	550	270	
133		991-93	xxx	450	220	
134		994-95	xxx	525	255	
135		998-1004	xxx	1600	800	
136		1008-10	xxx	110	55	
137		1012 (4)	xxx	200	100	
138		1013-18	xxx	475	235	
139		1022-23 (4)	xxx	400	190	
140		1024 (4)	xxx	300	150	
141		1025-26	xxx	160	80	
142		1037 (4)	xxx	320	160	
143		1090-92	xxx	250	125	
144		1121 (4)	xxx	200	100	
145		1159-62 (4)	xxx	540	235	
6e	Belgique	87	xxx	300	75	
147		149	xxx	2500	700	
148		188 A	xx	125	25	
149		221-33	xxx	7000	2000	
150		238	xx	475	100	
151		240; 242-44	xxx	685	190	
152		272	xxx	1950	550	
153		289	xxx	2000	500	
154		291	xxx	2500	600	
155		305-07	xx	1600	360	
156		410	0	5000	1000	
157		456-457 b	xx	350	70	
158		465 A B F 8	x0	600	200	
159		471-77	xx	750	150	
160		477 A	xx	450	90	
161		503	xx	225	50	
162		504-11	xx	1500	300	
163		513-18	xx	1000	200	
164		537 B BF 14	xx	140	30	
165		567A BF 11	xx	375	75	
166		556-67	0	300	60	
167		583-82	xx	100	25	
168		592 A BF 15	xxx	725	180	
169		603-14	0	220	45	
170		614 feuillet 1er jour	0	200	40	
171		625-30	xx	110	25	
172		631-38	xxx	340	100	
173		639-40	xxx	240	70	
174		641-46	xx	100	20	
175		688	xxx	300	90	